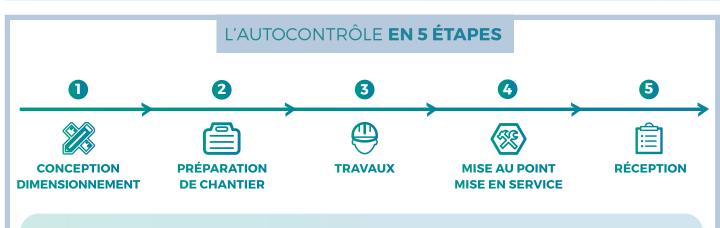
ENTREPRISE	
Adresse :	
Tél. :	/ Mail :
Site internet :	



INFORMATIONS CHANTIER	
Client	Réf. devis
Adresse	
Date début travaux	Date fin travaux
INFORMATIONS INTERVENANTS	
Intervenant 1	Intervenant 3
Intervenant 2	Intervenant 4
Fait à (lieu) :	





SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques. Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une nonconformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

Les grilles RGE sont téléchargeables sur ce lien :

https://www.faire.gouv.fr/pro/rge





A VÉRIFIER AVANT TOUT LANCEMENT DE TRAVAUX Légende L'ouvrage est accessible (en cas de coactivité)? ✓ Conforme • Les équipements sont stockés conformément aux X Non conforme/ Non vérifiable préconisations des fabricants? Sans objet **RGE** Points d'autocontrôle faisant Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation l'objet d'une non-conformité à être exhaustifs. dans les grilles d'audit RGE **CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT** ETAPE 1 VXØ VXØ 1. Le CET correctement dimensionné (couver- 🔲 🔲 🔲 2. Dimensionnement des gaines conforme 🔲 🔲 🔲 ture des besoins d'ECS sans sollicitation de l'apaux préconisations du fabricant (respect des point)? longueurs et du nombre de coudes)? RGE **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés) N ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER VXØ VXØ 3. Eloignement du CET des pièces sensibles 🔲 🔲 🔲 4. Implantation du CET optimisée par rapport 🔲 🔲 🔲 (chambres, salon) pour minimiser le risque de au réseau existant (la contenance du réseau gênes acoustiques? entre la sortie de l'appareil et le point de puisage le plus éloigné doit être inférieure à 3 litres)? N **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés) ETAPE 3 **TRAVAUX** VXØ 5. Chauffe-eau autoportant si capacité supé- 🔲 🔲 🔲 10. Groupe de sécurité présent et correctement 🔲 🔲 🔲 rieure à 200 litres? RGE raccordéau réseau d'évacuation d'eaux usées ? 6. Support et fixations sur la paroi adaptés au 🔲 🔲 🔲 poids de l'appareil en eau? 11. Limitation de température de l'ECS aux 🔲 🔲 🔲 points de puisage à risque (pièces destinées à la 7. Distances de dégagement autour du CET 🔲 🛄 🛄 toilette)? RGE conformes aux spécifications du fabricant? 12. Mitigeur thermostatique ou dispositif limi-8. Appareil posé à la verticale (dans la plage 🔲 🛄 🛄 teur de température avec clapet anti-retour sur de tolérance spécifiée par le fabricant)? l'eau froide et l'eau chaude pour éviter la recirculation? RGE 9. Présence de raccords isolants diélectriques 🔲 🛄 🛄 si les canalisations sont métalliques? RGE 13. Chauffe-eau thermodynamique alimenté 🔲 🔲 🔲 sur une ligne spécifique? ... suite page suivante



Légende					
✓ Conforme	✗ Non conforme/ Non vérifiable ✗ Sa	ans objet	RGE	Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non conformité dans les grilles d'audit RGE	 -
		VXØ			V X Ø
conforme à la NF	mentation de puissan C 15-100 (ou aux spécificatio us contraignantes) ? RGE		des éle	nison équipotentielle réalisée au niveau éments métalliques (Masse métallique du ,de la résistance d'appoint,) ? RGE	
15. Présence en a rupteur différentie	amont des circuits d'un inte el 30 mA ? RGE	er- 🔲 🔲 🔲		rification d'absence de point bas et de -pente?	
	e du disjoncteur divisionna ecifications du fabricant?	ire 🔲 🔲 🔲	22. Iso	lation des conduits aérauliques ? RGE	
17. La résistance	électrique d'appoint n'est p ment depuis le tableau ?	pas 🔲 🔲 🗍		s traversées de parois ne dégradent pas héité de l'enveloppe du bâtiment?	
18. Raccordeme thermodynamiqu La valeur mesurée	nt à la terre du chauffe-e ue et mesure de la résistivi e doit être proche de celle o nesure de résistivité réalisée s	té. bb-	seau d de rac	CET est compatible avec le type de ré- e VMC sur lequel il est raccordé (longueurs cordement aéraulique respecent les lon- s maximales spécifiées par le fabricant) ?	
19. Partie sous te	ension inaccessible et prote ntacts directs assurée ? RGE	ec-	25. Tra	itement de l'écoulement des condensats ?	
ETAPE 4) MISE AU POINT / MI	SE EN SEI	RVICE		
		VXØ			V X Ø
26. Mise en eau d	lu CET réalisée ?			ramétrage de la régulation conforme aux es du client ?	
27. Mise sous tens	sion réalisée ?			ramétrage de la température de consigne	
28. Abscence de CET vers les condu	transmission de vibrations o uits aérauliques ?	du 🔲 🔲 🔲	confor	me?	
29. Extraction d'a	ir aux bouches conforme ?			ogrammation horaire conforme aux atdu client?	
30. Test de l'écoul une attente de vic	lement des condensats jusqu dange ?	u'à 🔲 🔲 🔲			

... suite page suivante



Légende				
✓ Conforme	X Non conforme/ Non vérifiable	💋 Sans objet	RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non- conformité dans les grilles d'audit RGE	-
N° COI	MMENTAIRES (mentio	onner les points con	icernés)	
ETAPE 5	RÉCEPTION			
		✓× Ø		VXQ
ingue française	documentation tech de l'appareil installé , notice d'entretien)?	e (ex: no-	37. Le client est informé des précautions d'utilisation de l'installation (prise en main)?	
5. Un interrupte	eur différentiel 30 mA	est pré- 🔲 🔲 🔲	38. Une explication du fonctionnement de l'installation est donnée au client ?	
ent en amont des circuits électriques de l'ins allation ? RGE		39. Le client est informé de la nécessité de réaliser l'entretien et la maintenance de l'installation ?		
6. Remise d'un	rapport de mise en se	rvice?		
N° COI	MMENTAIRES (mentic	nner les points con	cernés)	

